

GoAdv

Société Anonyme

12 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

GoAdv

Société Anonyme

12 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de conventions

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat de prestations de services entre la Société GoAdv et sa filiale GoAdvertising Limited

Un contrat de prestations de services dans les domaines financier et commercial a été conclu entre la Société Go Adv et sa filiale, la société GoAdvertising Limited, en date du 1^{er} juillet 2007. En rémunération des services rendus par la Société Go Adv, il a été facturé à la société GoAdvertising Limited les sommes prises en charge pour les campagnes marketing plus une marge de 5%.

Chiffre d'affaires réalisé en 2008 au titre de cette convention : 1 093 476 euros.

Marge réalisée en 2008 au titre de cette convention : 36 164 euros.

Convention de prêt entre la Société Go Adv et sa filiale GoAdvertising Limited

Solde du prêt au 31 décembre 2008 : 2 900 000 euros

Montant des produits comptabilisés au titre de cette convention en 2008 : 146 510 euros

Relations d'affaires avec la société Netbooster

La Société a noué des relations d'affaires avec la société Netbooster. La Société fait appel à la société Netbooster en sa qualité d'agence média et ce afin de bénéficier d'un référencement auprès de Google à des conditions favorables. Ce référencement est réalisé à titre gratuit. Cette relation a pris fin au cours du premier trimestre 2008.

Montant des charges comptabilisées au titre de cette convention en 2008 : néant

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions non autorisées préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions soumises aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention de prestations de services avec sa filiale GoAdvertising Limited

En date du 1^{er} décembre 2008, un contrat de prestations de services (« management fees ») a été conclu entre la Société GoAdv et sa filiale GoAdvertising Limited, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008. Au travers de ce contrat, la Société fournit des services d'ordre administratif et financier, de conseil stratégique et d'accompagnement en termes de financement. En rémunération des services rendus, la Société GoAdv facture à GoAdvertising Limited les sommes dépensées pour les services correspondants, plus une marge de 5 %.

Personne concernée : Monsieur Luca Ascani en tant que Président du Conseil d'Administration de la société GoAdv et Director de la société GoAdvertising Limited

Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2008 : 387 567 euros

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration par omission.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Catherine Fresne